

[Traduction]

LES ASSOCIATIONS DE PROPRIÉTAIRES DE MAISONS

**M. Geoff Scott (Hamilton-Wentworth):** Madame le Président, je suis ravi de constater que le gouvernement semble se soucier du sort de ceux qui ont fait installer ce produit chez eux, mais on n'a rien dit de concret quant à un dédommagement monétaire pour ceux qui avaient suivi l'avis officiel du gouvernement approuvant ce produit. Le ministre sait-il qu'un certain nombre de groupes s'organisent actuellement au Canada, dont le dernier justement hier soir à Toronto? Ces groupes sont bien organisés et sont formés de personnes conscientes de leurs responsabilités et qui n'ont pas la langue dans la poche. Ils menacent d'intenter des recours collectifs si le gouvernement n'envisage pas de dédommager ceux qui ont isolé leur maison avec ce produit.

[Français]

**L'hon. André Ouellet (ministre de la Consommation et des Corporations et ministre des Postes):** Madame le Président, je trouve un peu curieux et à la fois irresponsable de la part de l'honorable député de tenir de tels propos. Le gouvernement assume ses responsabilités, et va dépenser quelques millions de dollars pour mettre à la disposition des Canadiens ce programme d'étude et de vérification des maisons. Je pense que c'est là un premier geste fort important, et l'honorable député devrait nous féliciter de notre initiative plutôt que de sembler vouloir régler cette question avant même que la Commission d'étude en vertu de la Loi sur les produits dangereux ait tenu des séances publiques et fait son rapport. Je sais que l'honorable député s'intéresse aux questions qui touchent à mon ministère. Il devrait connaître la Loi sur les produits dangereux, et savoir que tant que cette Commission n'a pas présenté son rapport, on ne peut pas parler de produits réellement dangereux.

[Traduction]

L'ÉTAT DE SANTÉ DES PERSONNES QUI ONT RESPIRÉ LES ÉMANATIONS D'URÉE-FORMALDÉHYDE

**L'hon. James A. McGrath (Saint-Jean-Est):** Madame le Président, c'est au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social que je pose cette question. Maintenant que le gouvernement a reconnu sa part de responsabilité dans cette malheureuse affaire de l'urée-formaldéhyde—je m'inquiète de l'état de santé des personnes qui en ont respiré les émanations—que fait-elle pour vérifier l'état de santé de ces personnes? Se propose-t-elle, suivant en cela l'exemple de son collègue, d'établir de concert avec les provinces et dans toutes les régions du pays, des centres chargés de vérifier l'état de santé des Canadiens qui ont pu respirer de ces émanations?

[Français]

**L'hon. André Ouellet (ministre de la Consommation et des Corporations et ministre des Postes):** Madame le Président, je voudrais répondre que le comité de coordination s'occupera en toute priorité de tous ceux et celles qui ont des problèmes de

*Questions orales*

santé. C'est une des directives qui a été arrêtée par le conseil des ministres, de s'assurer que ce comité de coordination accordera la priorité à ceux et celles qui sont affectés au point de vue santé ou qui croient l'être par ce produit.

\* \* \*

[Traduction]

LE PROGRAMME ÉNERGÉTIQUE NATIONAL

LES FONDS PRÉVUS POUR L'EXPANSION DES SERVICES DE DISTRIBUTION DU GAZ NATUREL

**M. Stan Darling (Parry Sound-Muskoka):** Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources qui se souviendra m'avoir écrit en janvier que le programme énergétique national prévoyait que les gouvernements fédéral et provinciaux contribueraient financièrement à la mise en place d'un réseau de distribution du gaz naturel dans les localités où le coût en serait prohibitif. J'ai appris que son homologue ontarien, l'honorable Robert Welch, avait approuvé la construction d'un gazoduc devant desservir Parry Sound mais que le ministre fédéral lui avait dit que les fonds manquaient cette année pour subventionner ces travaux. Le ministre pourrait-il dire à la Chambre si, comme il l'a déclaré, des fonds sont prévus pour ces travaux et, dans l'affirmative, à quel moment ils seront disponibles?

**L'hon. Marc Lalonde (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources):** Madame le Président, on annonce en effet dans le programme énergétique national que plusieurs centaines de millions de dollars seront effectivement affectés à cette fin au cours des 10 prochaines années. Nous avons toutefois décidé cette année de commencer par la mise en œuvre du programme de remplacement du pétrole dans les maisons, aux termes duquel nous verserons des subventions de \$800 aux particuliers intéressés. Nous voulons que ce programme soit opérationnel cette année. L'année prochaine nous commencerons la mise sur pied du programme de subvention à l'expansion des réseaux de distribution.

Quant au projet qui intéresse le député, je pourrais lui dire qu'il n'est pas forcément admissible à une subvention, même si M. Welch l'a approuvé. Il faudrait déterminer si ce projet est viable par lui-même ou s'il est nécessaire de le subventionner. Des fonds y seront affectés à partir de l'an prochain.

LE RÔLE DES PROVINCES

**M. Stan Darling (Parry Sound-Muskoka):** Madame le Président, le ministre m'a bel et bien fait savoir que tout dépendait de la province d'Ontario, que plus de 300 millions de dollars étaient disponibles, que le gouvernement fédéral était disposé à fournir cette somme à la province et qu'il avait les moyens de le faire maintenant. Il m'a certainement induit en erreur ainsi que beaucoup d'autres. En janvier, vous m'avez donné l'impression que vous étiez prêt à verser cette somme. Vous m'aviez dit de m'adresser à vos homologues provinciaux parce que la décision relevait d'eux. Maintenant, vous changez la règle du jeu. Qu'avez-vous à dire à cela, monsieur le ministre?